


Déclaration sur l'honneur de Mr. MALKA MICHEL
 Intervenant au titre de Pneumologue formateur
 Au sein de UTIP
 A Paris, le 25/01/2015

Avez-vous, dans les cinq dernières années, reçu pour vous ou pour une association que vous animez, une rémunération quelle qu'elle soit (salaire, honoraire, rémunération boursière, etc.), ou un avantage financier ou en nature (cadeaux, frais de déplacements, frais de congrès, matériel médical ou informatique, etc...), ou détenez-vous des participations financières (actions, obligations, etc...) de la part d'un organisme privé, industriel ou commercial qui pourrait tirer profit ou désavantage de votre prise de parole ou des documents remis aux participants durant ce séminaire ?

OUI ⇒ Conflit d'intérêt déclaré par l'intervenant (cf. ci-dessous)

NON ⇒ Absence de conflit d'intérêt déclaré

Date : 25/01/2015 Signature : 

Si OUI description de la nature du conflit d'intérêt :

Conflit d'intérêt n°1 : Année concernée : 2014
 Type de rémunération et/ou d'avantage financier et/ou de participation financière : Honoraire consultant. Fin Dec 2014.
 Nom de l'organisme privé et/ou industriel et/ou commercial : AstraZeneca

Conflit d'intérêt n°2 : Année concernée : 2013/2014
 Type de rémunération et/ou d'avantage financier et/ou de participation financière : Honoraire
 Nom de l'organisme privé et/ou industriel et/ou commercial : Amuraton EPO. Novartis / GSK.

Conflit d'intérêt n°3 : Année concernée : 2014
 Type de rémunération et/ou d'avantage financier et/ou de participation financière : Frais congrès
 Nom de l'organisme privé et/ou industriel et/ou commercial : Orkyn / Chien / Eolis

Conflit d'intérêt n°4 : Année concernée :
 Type de rémunération et/ou d'avantage financier et/ou de participation financière :
 Nom de l'organisme privé et/ou industriel et/ou commercial :

EN CAS DE DECLARATION D'AUTRES CONFLITS, DUPLIQUER CETTE PAGE.